



Évolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2014

Résumé

Après avoir fortement réduit entre 2003 à 2009, le parc français de bâtiments d'élevage de volailles de chair a récupéré une partie des surfaces perdues entre 2011 et 2013. 2014 est une année de stabilité, avec une augmentation des surfaces en arrêt définitif de production qui vient égaler la surface de nouveaux bâtiments entrant en production. Au niveau national, cette hausse des arrêts de production est à imputer surtout au secteur de la volaille standard et certifiée, secteur dans lequel les destructions sont supérieures aux constructions. Le parc de bâtiment Label Rouge et bio continue de se développer de manière dynamique, et le parc de bâtiments canard à rôtir, qui n'avait pas vraiment retrouvé la croissance après la fin des années 2000, a connu en 2014 un gain (relatif) de surfaces. Ces grands constats nationaux ne se retrouvent pas toujours dans les régions, qui ont chacune leur dynamique propre.

1. Introduction

Le début des années 2000 a vu un fort ralentissement des constructions de bâtiments avicoles accompagné d'une augmentation des destructions, conséquemment au plafonnement de la production, survenu à la fin des années 1990. A partir de 2006, cette tendance s'est inversée et les constructions sont reparties à la hausse. Elles sont établies depuis 4 ans aux alentours de 2,0 %, alors qu'elles n'étaient que de 0,3 % en 2005 et 2006. Le taux de destruction est en augmentation en 2014, et tire vers le bas le taux net qui devient nul alors qu'il était positif les trois dernières années. Le taux de rénovation, en revanche, explose en 2014 pour atteindre près de 12 %.

2. Les surfaces restent stables en 2014, du fait d'une augmentation des destructions

Après trois années de progression nette des surfaces (entre 0,40 et 0,75 % - tous types de bâtiments confondus), le bilan entre les constructions et les disparitions est quasiment nul en 2014 (0,04%). Sur l'ensemble du parc, les constructions se sont maintenues à un niveau relativement bon (2,16 % contre 2,14 % en 2013), mais les destructions ont augmenté en passant de 1,74 % à 2,12 % entre 2013 et 2014.

Cette hausse des destructions en 2014 est à imputer aux bâtiments 'standard et certifié' : pour cette catégorie du parc, elle passe en effet de 1,87 % en 2013 à 2,56 % en 2014, atteignant son plus haut niveau depuis sept ans. Même si le taux de construction reste dynamique avec 1,92 %, la surface du parc standard et certifié s'est érodée (-0,64 %) en 2014 après trois années d'agrandissement.

Tableau 1 : Évolution de la dynamique nette du parc entre 1999 et 2014

	Parc total	Parc « Standard et certifié »	Parc « Label rouge et bio »	Parc « Canard à rôtir »
1999	1,1%	0,2%	3,1%	2,8%
2000	-0,2%	-1,6%	2,9%	4,5%
2001	1,3%	0,0%	4,4%	0,7%
2002	-0,1%	-1,1%	2,2%	-0,3%
2003	-3,5%	-5,1%	0,4%	-3,9%
2004	-2,0%	-2,8%	-1,1%	-3,0%
2005	-2,1%	-2,3%	-1,3%	-3,7%
2006	-3,1%	-2,9%	-3,3%	-4,1%
2007	-2,0%	-2,5%	-1,1%	-2,8%
2008	-1,2%	-1,7%	-0,1%	-1,8%
2009	-0,5%	-0,5%	-0,4%	0,7%
2010	0,1%	-0,5%	1,0%	-1,1%
2011	0,7%	0,6%	1,2%	-1,2%
2012	0,8%	0,5%	1,2%	0,1%
2013	0,4%	0,3%	0,7%	-0,8%
2014	0,04%	-0,6%	1,6%	0,3%

L'année 2014 a été calme pour le parc de bâtiment 'canard à rôtir' : il y a eu relativement peu de constructions (0,67 % contre 1,92 % en 2013) et de destructions (0,37 % contre 2,71 % en 2013). Le taux net, qui évolue en dents de scie sur les dernières années, est redevenu positif avec +0,30 %. Le parc bâtiment 'label et bio' est de loin le plus dynamique, et l'année 2014 confirme ce constat : les constructions font un bond en avant en passant de 2,06 % à 3,12 %, et tirent vers le haut le taux net qui s'établit à +1,58 %, son plus haut niveau depuis 2002. La surface totale de bâtiments 'label et bio' progresse de plus de 1 % par an depuis 2010 (à l'exception de 2013 avec 0,68 %).

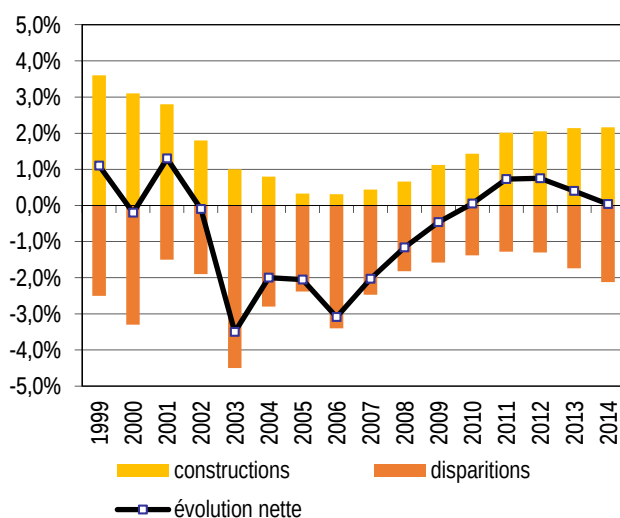


Figure 1 : Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2014

Le taux de rénovation, bien qu'il soit très variable d'une année sur l'autre et entre régions, est globalement en progression depuis une petite dizaine d'années. Après un taux de rénovation de près de 10% en 2012, un nouveau record est atteint en 2014 avec 11,5 % des bâtiments de l'échantillon rénovés (tous types de bâtiments confondus).

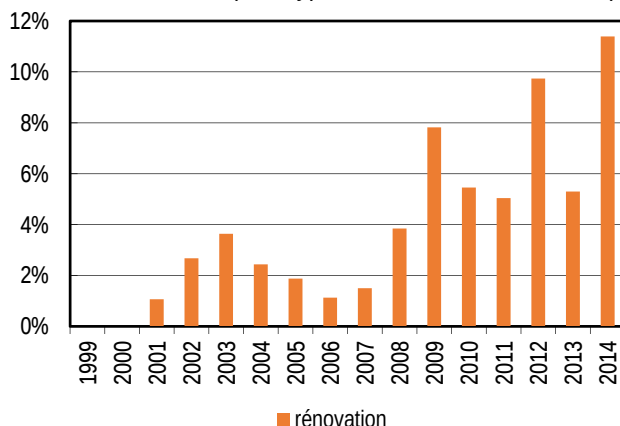


Figure 2 : Évolution des taux de rénovation (tous types de bâtiments) entre 2001 et 2014

Les rénovations (supérieures à 15 € par mètre carré) sont prises en compte dans cette enquête depuis 2001. Les évolutions observées peuvent s'expliquer par différents facteurs : la confiance en l'avenir des producteurs (conjoncture), les aides publiques à l'investissement (Plan de Performance Énergétique, Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, etc.) dont les durées dans le temps sont limitées, ainsi que les éventuels programmes d'aide des groupements. Les pics de 2009, 2012 et 2014 sont certainement pour partie liés à l'ouverture ou à la clôture de programmes régionaux (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, Contrat de Plan Etat région, Plan de Performance Énergétique, ...), au moins en Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Bretagne. Les périodes où le taux de construction est faible peuvent s'expliquer en partie par une position attentiste des éleveurs et des industriels dans un contexte de marché incertain.

En s'intéressant de plus près aux types de bâtiments rénovés (figure 2 bis), on constate une nouvelle fois en

2014 que le taux de rénovation est largement supérieur pour le parc standard et certifié : entre 6 % et 13 % des bâtiments sont rénovés chaque année, alors que seulement 1,5 % à 4 % des bâtiments Label Rouge et bio font l'objet de travaux de rénovation.

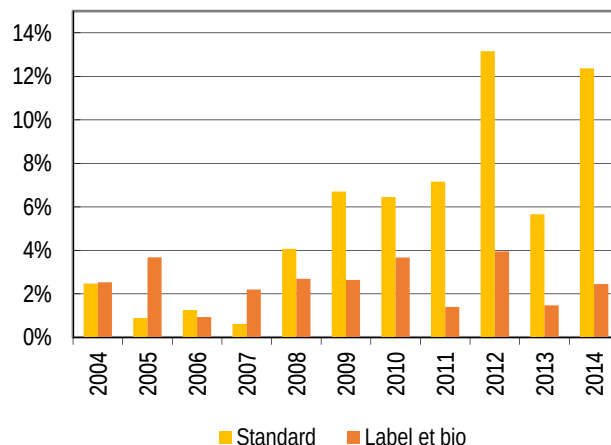


Figure 2bis : Évolution des taux de rénovation des bâtiments « standard et certifié » et « Label Rouge et bio » entre 2004 et 2014

La figure 3 permet de mettre en valeur le lien existant entre le taux de construction et le taux de rénovation. Les deux indicateurs évoluent selon des dynamiques semblables depuis plus de 10 ans, et rendent en partie compte de la capacité d'investissement des éleveurs, capacité orientée vers de la rénovation ou de la construction selon le contexte sur l'exploitation. L'année 2014 est particulière, et témoigne de la bonne santé des filières, puisque c'est à la fois le plus haut taux de construction et le plus haut taux de rénovation depuis plus de dix ans.

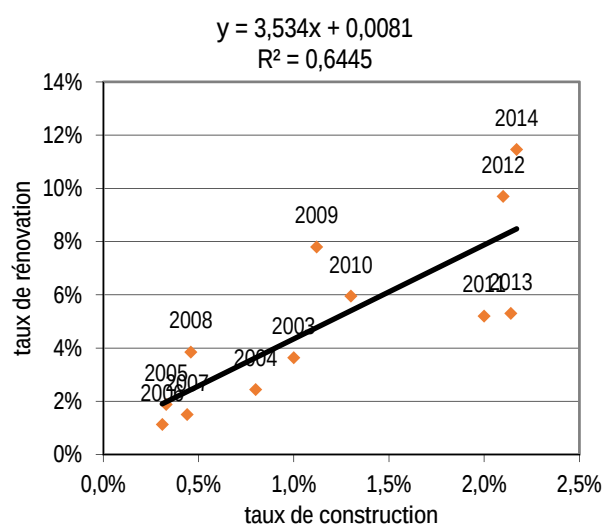


Figure 3 : Relation entre les taux de construction et de rénovation entre 2003 et 2014

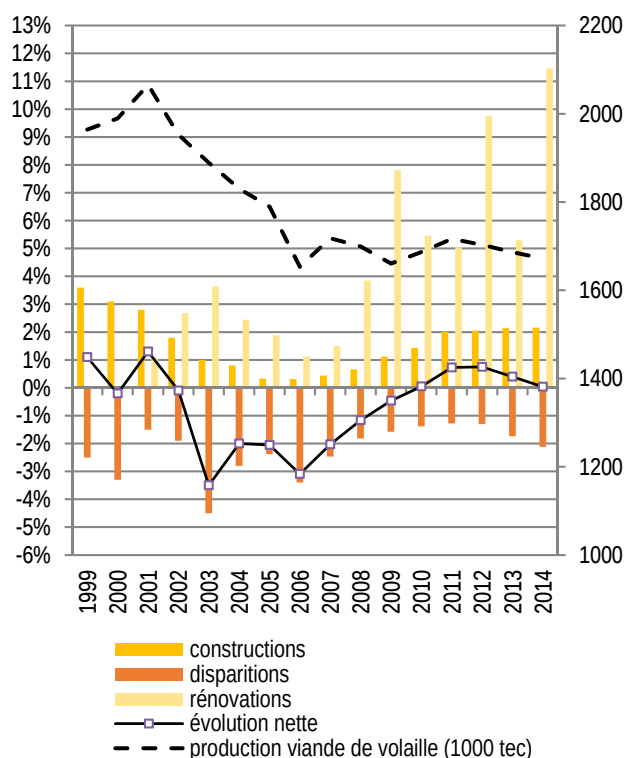


Figure 4 : Constructions, disparitions, rénovations et niveau de production de volaille française de 1999 à 2014

3. Comparaison des dynamiques en fonction des types de bâtiment

On observe des similitudes dans les évolutions de superficies des différents parcs de bâtiment entre 1999 à 2014. Les trois parcs observés dans cette enquête (« standard et certifiés », « Label Rouge et bio », « canard à rôtir ») ont vu leurs taux de construction diminuer au début des années 2000 pour atteindre dans les trois cas moins de 1 %. Le parc de bâtiments Label Rouge et bio est celui qui a le moins pâti du manque de constructions au milieu de la décennie, en ne restant que deux ans (2005 et 2006) en dessous de 1 % de construction. Les taux de construction des parcs de bâtiments standard et certifié et canard à rôtir sont en revanche restés très bas environ six ans à partir de 2003. Cela a eu pour conséquence une érosion rapide (avec des destructions supérieures aux constructions entraînant un taux net entre - 3 % et - 4 %) et prolongée, ainsi qu'un vieillissement, de ces parcs.

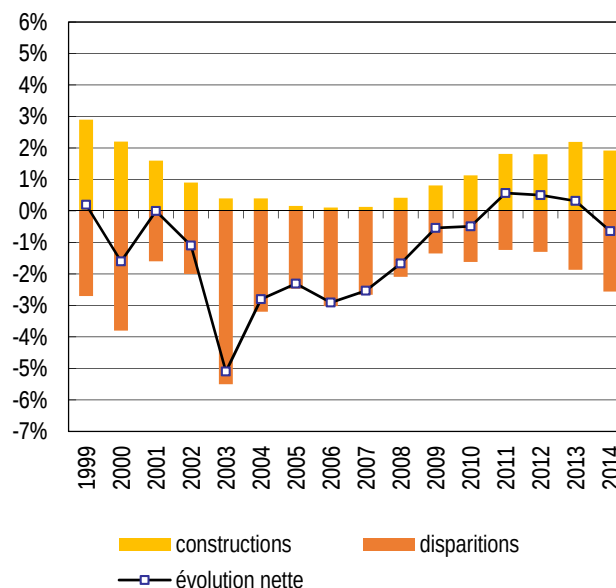
Ainsi, le parc standard et certifié a été en contraction entre 1999 et 2011 (avec une année à l'équilibre en 2001), il a ensuite gagné en superficie en 2011, 2012 et 2013 avant d'en perdre à nouveau en 2014, probablement en partie du fait de la réduction de l'activité export suite à la mise à zéro des restitutions à l'été 2013, et du dépôt de bilan de Doux en 2012.

Le parc canard à rôtir quant à lui ne semble pas parvenir à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles ces dernières années (2009, 2012

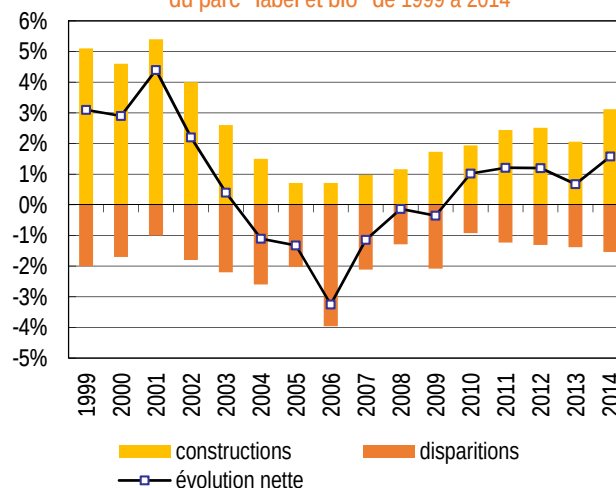
et 2014) où le taux net parvient à repasser à des valeurs faibles mais positives.

Le parc Label Rouge et bio à l'inverse a connu « seulement » six années de taux net négatif entre 2004 et 2009, et il est en fort développement depuis, avec un taux net record de +1,58 % en 2014.

Evolution des taux de construction et disparition du parc "standard et certifié" de 1999 à 2014



Evolution des taux de construction et disparition du parc "label et bio" de 1999 à 2014



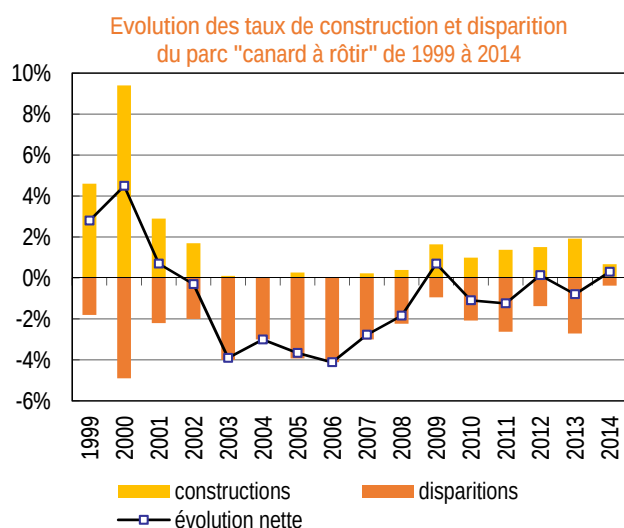


Figure 4 : Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 1999 et 2014

La figure 4 bis permet de constater que malgré des décalages et des amplitudes variables, les taux nets des trois parcs de bâtiments étudiés suivent à peu près la même tendance. Il est à noter que l'échantillon de bâtiments suivi en canard à rôtir est largement inférieur aux échantillons standard et certifié et Label Rouge et bio (550 000 m² contre respectivement 5,7 et 3,0 millions de m² en 2014), et que les évolutions de ce parc sont donc à considérer avec un peu plus de précautions : si le sens de l'évolution est cohérent avec la dynamique des autres types de bâtiments, l'ampleur de cette évolution peut être liée à un effet d'échantillon.

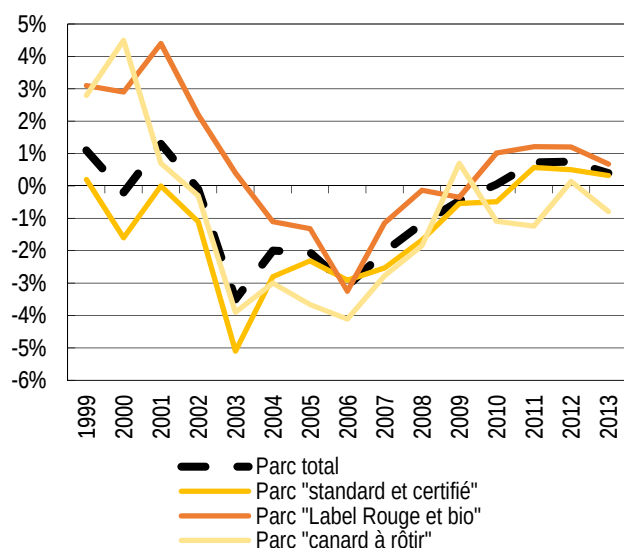
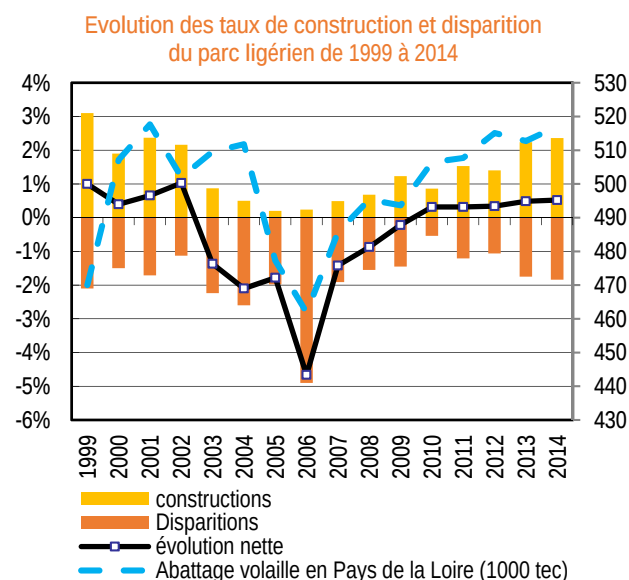
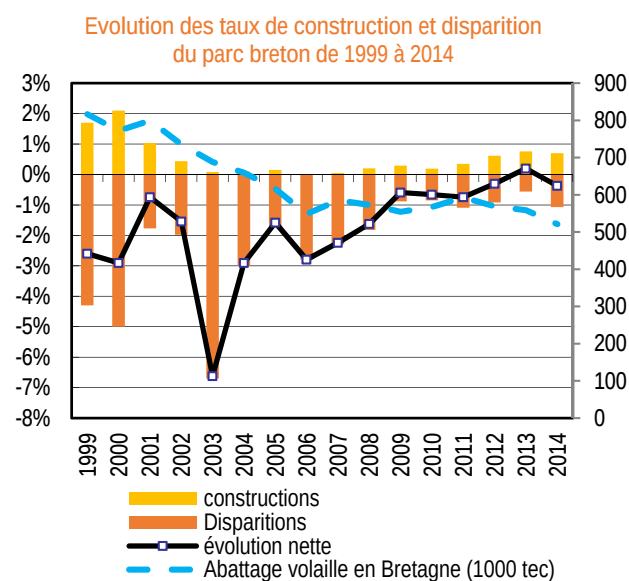


Figure 4 bis : Évolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiments entre 1999 et 2014

4. Les bassins principaux sont en perte de superficie en 2014 sauf en Pays de la Loire

Le parc breton s'est fortement rétracté au début des années 2000, accompagnant une forte réduction des volumes d'abattage (voir graphique) avec un taux net atteignant -6,7 % en 2003. La situation s'est améliorée sur les dernières années, avec un taux net restant négatif mais

dans des valeurs plus proches de zéro. Ainsi entre 2009 et 2012 les filières bretonnes ont perdu chaque année entre 0,3 % et 0,7 % de leurs superficies de production. 2013 a été une année exceptionnelle avec un léger agrandissement du parc (+0,2 %), avant de revenir en 2014 à un taux net de -0,37 %. Sur les deux dernières années, on observe des constructions plus dynamiques en 'Label Rouge et bio' (1,8 %) qu'en 'standard et certifié' (entre 0,6 % et 0,7 %), et des disparitions à peu près équivalentes pour les deux types de parc (respectivement -0,9 % et -1,1 % en 2014). Les destructions observées sur le parc standard en 2013 et 2014 ne sont pas particulièrement plus importantes que les années précédentes. Elles sont sans doute dues à des bâtiments arrivés en fin de vie, ainsi qu'à la conjoncture, et il est difficile de dire si la réduction de l'activité export a joué un rôle significatif dans la réduction des surfaces. Il y a eu de très nombreuses rénovations en 2014, peut-être à rapprocher de la fin en 2013 (avec travaux effectivement réalisés l'année suivante) des programmes de performance énergétique et du contrat de plan Etat région sur les bâtiments d'élevage.



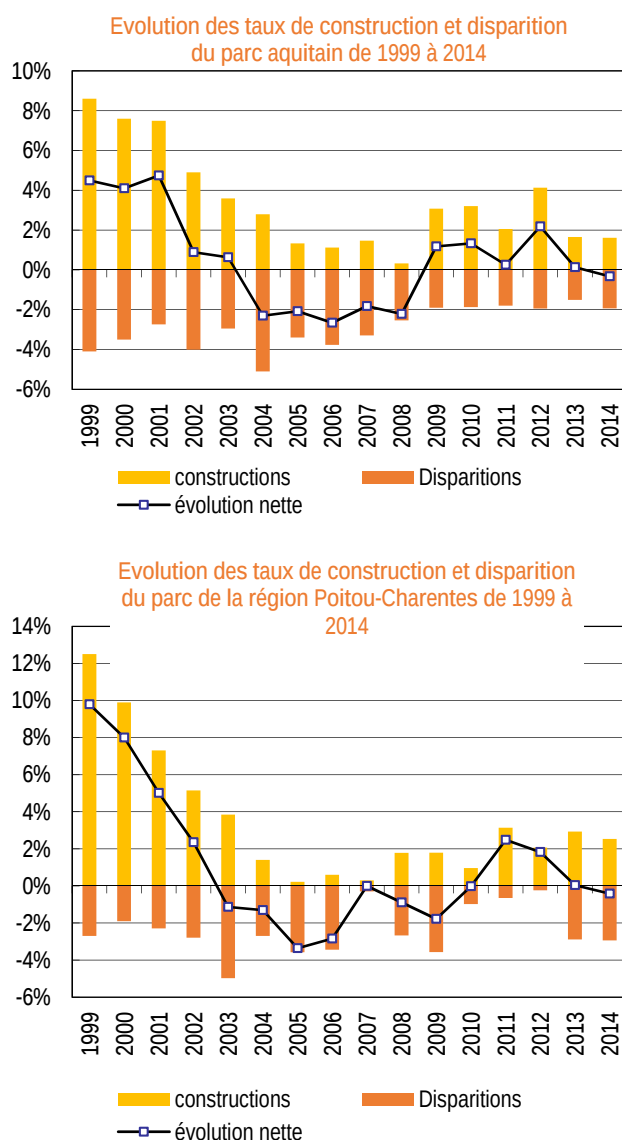


Figure 5 : Evolution des taux de construction et de disparition dans les principales régions entre 1999 et 2014

Le parc ligérien a connu sa plus importante régression en 2006 avec une perte de 4,9 % de ses surfaces. La situation s'est depuis rapidement améliorée avec un regain en taille à partir de 2010 (+0,3 %) et jusqu'en 2014 (+0,52 %). C'est la région dans laquelle on observe la dynamique positive la plus régulière depuis quelques années. En rentrant dans le détail des parcs, on constate que les constructions tournent entre 1 % et 2 % par an pour les parcs standard et certifié et Label Rouge et bio depuis 2009, avec un pic à 3 % en 2013 pour le parc standard et certifié et une bonne année pour les deux parcs en 2014 avec 2,3 % (standard et certifié) et 2,8 % (Label Rouge et bio). Les pertes de superficie sont plus importantes en standard et certifié (entre -1 % et -2 % avec une accélération ces deux dernières années à -2,3 % et -3,1 % en 2013 et 2014) qu'en Label Rouge et bio (entre 0 % et -1 %). Le parc canard à rôtir semble quant à lui se rétracter légèrement depuis deux ans (-0,7 % net en 2014), mais cela est à considérer avec prudence étant donnée la plus petite taille de l'échantillon. Il est difficile d'expliquer l'étonnante augmentation des destructions sur le parc standard et

certifié en 2013 : elle est probablement due à une combinaison de facteurs, comme le doute sur le futur de l'activité export, des reconversions et des cessations d'activité. Il conviendra d'apporter une attention particulière à cet indicateur sur les données 2015.

Le parc aquitain, influencée par la dynamique des filières Label Rouge, est celui pour lequel la perte nette de surfaces du milieu des années 2000 a été la plus courte, avec seulement 5 ans entre 2004 et 2008. Le taux net est variable depuis 2009, toujours dans des valeurs positives entre 0 % et 2 %, sauf en 2014 où il redevient légèrement négatif (-0,32 %). Les données sur l'Aquitaine sont à considérer avec prudence étant donné le faible nombre de répondants pour cette région. Les cabanes mobiles ne sont prises en compte.

En Poitou-Charentes, en 2011 et 2012 la quasi absence de destructions et les bons taux de construction ont permis au parc bâtiment de s'agrandir. Les destructions ont cependant repris, compensant en 2013 les constructions, puis dépassant les constructions 2014 et tirant par conséquent le taux net dans le négatif : -0,41 %. L'analyse des données par type de parc nous permet d'avancer l'hypothèse de destructions relativement importantes de bâtiments canard à rôtir, à considérer toutefois avec prudence étant donnée la taille modeste de l'échantillon. Sur le parc standard et certifié, le taux de destruction 2014 est légèrement supérieur (2,95 %) au taux de construction (2,81 %).

5. Des situations contrastées dans les bassins secondaires

Les régions secondaires traitées ici, sont par ordre d'importance (d'après les volumes d'abattage volaille 2014) les régions Bourgogne, Centre et Rhône-Alpes. La région Midi Pyrénées, classée selon ses volumes d'abattage entre la Bourgogne et le Centre, n'est pas traitée car l'échantillon répondant à l'enquête est trop faible.

En Bourgogne, les constructions sont allées bon train en 2014 (4,84 %), à un niveau toutefois inférieur à ce qui a été observé en 2011 (7 %). Cela permet au parc bourguignon de s'agrandir de plus de 2 % après une année 2013 de léger recul. Dans le détail en 2014, le parc de bâtiments Label Rouge et bio s'érode, mais cela est largement compensé par de nombreuses constructions de bâtiments standard et certifié.

En région Centre en revanche, après un sursaut en 2013 (taux net de +1 %) la surface du parc s'est à nouveau réduite en 2014, comme tous les ans depuis 2002. Le taux de construction est resté à un niveau relativement bon (1,88 % -tiré par les constructions 'standard et certifié', il n'y a eu aucune construction de bâtiment 'Label Rouge et bio' dans l'échantillon Centre en 2014), mais le taux de destruction a fortement augmenté atteignant les 4,76 % contre 1,5 % en 2013. Les bâtiments 'Label Rouge et bio'

sont les plus touchés par les arrêts de production en 2014 (taux de destruction de 5,75 %) mais les bâtiments 'standard et certifié' ne sont pas en reste (taux de destruction de 4,45 %).

La région Rhône-Alpes est la plus touchée (avec la région Centre) par la réduction des surfaces de bâtiments avicoles. Après une décennie 2000-2010 difficile avec plusieurs années de perte nette supérieures à 2 % et un niveau record en 2003 à -6,1 %, elle a connu une amélioration avec en particulier une année positive en 2012 (+2,0 % net), avant de voir son parc s'éroder à nouveau (-0,45 % en 2013 et -1,55 % en 2014). Les constructions ont pourtant, comme dans les autres régions, largement progressé en 2014 (2,4 % en standard et certifié et 5 % en label rouge et bio), mais elles ne suffisent pas à compenser des destructions qui restent importantes, et particulièrement sur le parc standard et certifié (-7,6 % en 2014).

Evolution des taux de construction et disparition du parc rhônalpin de 1999 à 2014

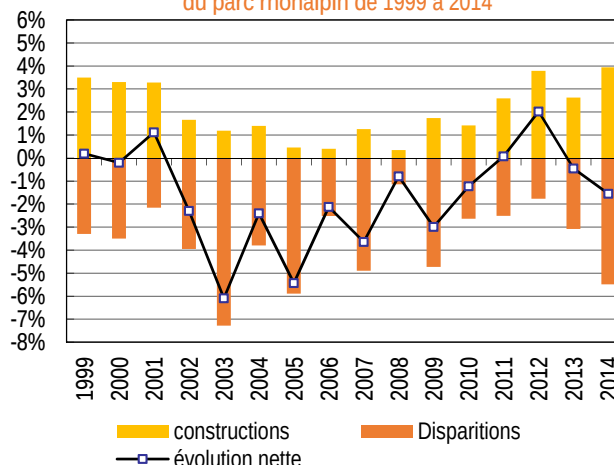
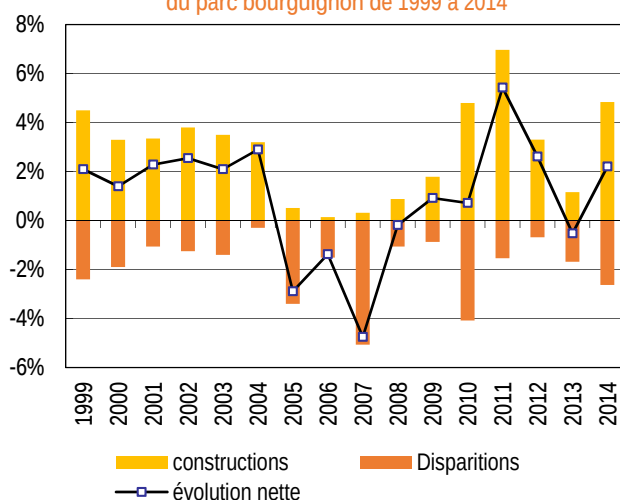
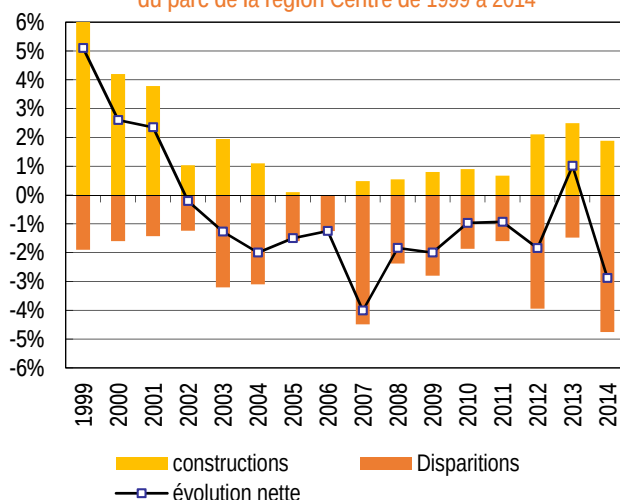


Figure 6 : Evolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 1999 et 2014

Evolution des taux de construction et disparition du parc bourguignon de 1999 à 2014



Evolution des taux de construction et disparition du parc de la région Centre de 1999 à 2014



Conclusion

Le ralentissement de 2013 dans l'embellie observée depuis quelques années sur le parc de bâtiments en volailles de chair se confirme en 2014, avec un taux net quasiment nul (+0,04%). La perte de superficies qui a ramené le taux net à l'équilibre est à chercher du côté du parc standard et certifié, les destructions ayant augmenté de manière notable entre 2013 et 2014. Sur ce parc standard et certifié cependant, le taux de construction (resté à un bon niveau) et le taux exceptionnel de rénovation attestent que les éleveurs n'hésitent pas à investir pour moderniser leurs outils de production. Le parc de bâtiments 'Label Rouge et bio', qui est sur une dynamique largement positive depuis 2010, confirme sa bonne santé en 2014 avec un taux net record depuis 2003. Le parc de bâtiments canard à rôti est resté étonnamment figé en 2014, avec très peu de constructions ou de destructions par rapport aux années antérieures ; cela aboutit néanmoins à une croissance du parc qui mérite d'être remarquée même si elle est modeste.

Dans les régions, les tendances sont diverses. Dans le grand ouest, on continue de voir la capacité de production bretonne se contracter malgré un petit sursaut en 2013, alors que le parc ligérien gagne en superficie pour la cinquième année consécutive. En Aquitaine et en Poitou-Charentes, les parcs sont en léger recul en 2014 après plusieurs bonnes années, ce qui peut apparaître paradoxal en Aquitaine au vu du rythme de construction des filières Label Rouge et bio. Le parc Bourguignon a renoué avec la dynamique des dernières années après une mauvaise passe en 2013 ; en revanche, dans les régions Centre et Rhône Alpes, l'érosion des surfaces semble difficile à enrayer, avec des niveaux de destruction record en 2014.

Modalités de l'enquête

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations est réalisée au moyen d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production. Ce questionnaire est relayé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou autres organisations professionnelles.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2014 en l'occurrence)
- les nouvelles constructions réalisées en 2014
- les disparitions définitives de bâtiments en 2014
- les rénovations en 2014 (d'un coût supérieur à 15€/m²)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« Standard et certifié », « Label Rouge et biologique », « Canard à rôtir »).

Méthodologie calculs

- Taux de construction (%)=(surface construite année N)/(surface totale année N)
- Taux de disparition (%)=(surface détruite année N)/(surface totale année N)
- Taux net (%)=(surface construites année N-surface détruite année N)/(surface totale année N)

Représentativité

Région	Part de la région dans les abattages nationaux 2014	Surface échantillon	Part de l'échantillon total
Bretagne	33,3%	2 564 793	27,8%
Pays de la Loire	30,7%	3 471 731	37,6%
Aquitaine	6,9%	286 995	3,1%
Poitou-Charentes	6,2%	570 450	6,2%
Bourgogne	5,1%	323 816	3,5%
Midi-Pyrénées	4,0%	195 945	2,1%
Centre	3,4%	391 005	4,2%
Rhône-Alpes	2,7%	372 596	4,0%
Auvergne	-	459 904	5,0%
Basse-Normandie	-	286 499	3,1%
Champagne-Ardenne	-	106 934	1,2%
Autres régions	-	205 348	2,2%
TOTAL	100%	9 236 016	100%

Les régions Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Ile de France, Picardie, Limousin, Franche-Comté, Provence Alpes Côte d'Azur, Nord Pas de Calais et Lorraine représentent moins de 8% de la production et moins de 1% de l'échantillon. L'échantillon total 2014 représente 9,2 millions de mètres carrés (8,0 millions en 2013), soit environ la moitié de la capacité de production française de volailles de chair.

Abstract

After a big decrease between 2003 and 2009, the French poultry houses park for meat production recovered between 2011 and 2013 part of the lost area. 2014 is a stable year: the definitive closures counterbalance the new poultry houses entering into production. At a national scale, this increase of closures is mostly due to the conventional and certified production sectors, where the shutdown area is bigger than the newly built area. The Label Rouge and organic poultry houses park keeps growing, and the duck park (which does not include the houses for fattened ducks) is slightly increasing in 2014 after 15 years of relative stability. Beside these national trends, each of the main producing regions has its own dynamics.